

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

JH/MB

OBJET

Attribution des
subventions
annuelles 2026 aux
associations

N° D_156_2025 (Service des Sports et de la Vie Associative)

L'an deux mil vingt-cinq, le 08 décembre à 19 heures 00, les membres composant le Conseil Municipal de Montereau se sont réunis en Mairie de Montereau sur la convocation en date du 01 décembre deux mil vingt-cinq et sous la présidence de Monsieur James CHERON, Maire.

Présent(e)s : M. CHERON, Maire, M. DERVILLEZ, Mme BOURGEAIS-EL ABIDI, M. ASFAUX, Mme CHOISY, M. REGUIG, Mme CORNEILLAN, M. STUTZ, Mme MAIROT, Mme IVAKHOFF, M. BELEK, M. ESPARRAGA, Adjoints au Maire, Mme CAMACHO, M. FELLAH, Mme GAGÉ, Mme IN, M. LEMOINE, M. MALONGA, M. MEBARKI, M. MONIER, Mme SAINTE ROSE, Mme SONI MAZOUZI, M. POUVESLE, M. DEYDIER, M. JEGO, M. ALBOUY, Mme PINTO JANEIRO, Conseillers Municipaux.

Absent(e)s représenté(e)s : Mme ADANUR représentée par M. Ertan BELEK, Mme MEUNIER représentée par Mme BOURGEAIS-EL ABIDI, M. ANKAOUA représenté par Mme PINTO JANEIRO, M. LOMBARD représenté par M. CHERON.

DATE
D'AFFICHAGE

09 décembre 2025

NOMBRE DE
CONSEILLERS :

en exercice

35

présents

27

votants

31

.....

La Ville de Montereau, dont l'un des objectifs prioritaires est de consolider son soutien au tissu associatif local, demeure un pilier financier solide dans le cadre de l'organisation des diverses actions d'éducation, d'intégration, de cohésion sociale, d'animations sportives, culturelles, environnementales, sociales ou économiques.

Chaque projet porté par les acteurs associatifs locaux constitue, favorise et entretient le lien social et le vivre ensemble.

C'est pourquoi, chaque année, la Ville de Montereau renouvelle son appui aux associations locales par le maintien de contributions, tant directes qu'indirectes (mises à disposition de locaux, de moyens financiers, humains, matériels, ...).

Pour 2026, il est proposé d'allouer aux associations communales la somme de 1 609 559,60 €.

Pour les associations désignées ci-dessous, les élus suivants ne participent pas et ne prennent pas part au vote :

- ✓ Amicale du Personnel Communal et des Collectivités annexes : M. CHÉRON, Mme EL ABIDI, M. LEMOINE, Mme CAMACHO, Mme MEUNIER

.../...

- ✓ Comité d'entraide aux Familles : Mme CAMACHO, Mme CORNEILLAN, Mme MEUNIER
- ✓ Ecole de la Deuxième Chance de Seine-et-Marne : M. CHÉRON
- ✓ Association Culturelle Turque de Montereau : M. BELEK
- ✓ Caisse des Écoles : M. CHÉRON, Mme SAINTE-ROSE, M. MONIER, Mme SONI MAZOUZI, M. DERVILLEZ
- ✓ Centre Communal d'Action Sociale : M. CHÉRON, Mme MEUNIER, M. ESPARRAGA, Mme GAGE, Mme CAMACHO, M. MALONGA, Mme SONI MAZOUZI, Mme LACHEMI, Mme DA FONSECA
- ✓ Croix Rouge Française : M. MEBARKI, Mme DA FONSECA
- ✓ Animalement Vôtre : M. ESPARRAGA
- ✓ ACVER : Mme SONI MAZOUZI
- ✓ Association Culturelle Marocaine : M. FELLAH
- ✓ Afrique Unie : M. MALONGA
- ✓ CSM : M. LEMOINE, M. DOURET

Vu l'avis favorable de la 2^{ème} commission en date du 2 décembre 2025.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DÉCIDE à l'UNANIMITÉ :

- **D'ATTRIBUER** un montant total de subventions s'élevant à 1 609 559,60 € selon le tableau joint en annexe et précisant le montant pour chacune d'entre elles.
- **DE S'ENGAGER** à inscrire au budget 2026 le montant de ces subventions.
- **D'AUTORISER** le Maire ou son représentant à signer tous documents y afférant.



Pour extrait conforme,
Le Maire,
James CHÉRON

A blue ink signature of the name "James CHÉRON" in a stylized, cursive font.